NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

75 N° 5 1953

La prise de Constantinople (1453) et ses conséquences religieuses

R. JANIN (a.a.)

p. 511 - 519

https://www.nrt.be/fr/articles/la-prise-de-constantinople-1453-et-ses-consequences-religieuses-2534

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

La prise de Constantinople (1453) et ses conséquences religieuses

La chute de Constantinople (29 mai 1453) eut un profond retentissement dans le monde chrétien, bien qu'elle fût prévisible depuis longtemps déjà. En effet l'empire byzantin, dont elle se glorifiait d'être la capitale, n'était plus que l'ombre de lui-même, puisqu'il se réduisait à cinq villes, dont trois situées sur la Marmara : Sélybria, Héraclée et Rhodosto, et deux sur la mer Noire : Anchialos et Mésembria. Les possessions turques encerclaient la capitale de toute part et l'empereur lui-même était devenu le vassal du sultan depuis la fin du XIV[e] siècle. Cependant, outre que Constantinople était une position stratégique de première importance, le prestige dont elle jouissait depuis de longs siècles semblait la garantir contre le malheur qui la menaçait. Sa prise eut des conséquences très graves au point de vue politique. Les Turcs devenaient maîtres d'une ville qui était pour eux la capitale idéale, puisque leur empire était à cheval sur l'Europe et l'Asie, ce qui leur montra clairement leurs possibilités. Sûrs d'avoir désormais une solide base d'opérations qui faisait d'eux les maîtres des communications entre la mer Noire et la Méditerranée, ils purent s'élancer à la conquête de l'Europe et étendre leurs possessions d'Asie. Leurs succès furent si rapides que dès 1529 ils étaient sous les murs de Vienne et qu'en huit ans (1512-1520) ils conquirent la Géorgie, le Kurdistan, la Syrie et l'Egypte. Les nations chrétiennes eurent à compter avec cet empire formidable dont la solide armée était pour elles une menace permanente. Il leur fallut plus de trois siècles pour le refouler dans la presqu'île balkanique. A diverses reprises les sultans purent imposer leurs volontés aux puissances occidentales.

Laissant aux historiens le soin de traiter en détail les conséquences de cet événement si important dans le déroulement des relations internationales, nous étudierons ici les conséquences religieuses qui sont moins connues et cependant importantes. Elles sont de deux sortes : l'affermissement du schisme et la nouvelle situation juridique du patriarcat grec de Constantinople.

I. LE SCHISME

Le schisme était à l'état endémique dans la capitale byzantine. Sous l'influence des hérésies patronnées par les empereurs, de 337, c'est-à-

dire depuis la mort de Constantin, jusqu'à 843, année où se termina la querelle des images, l'Eglise de Constantinople a été séparée de Rome pendant 232 ans. Si la querelle de Photius n'eut qu'un temps et n'empêcha pas les relations de continuer entre Rome et Constantinople, il est bien certain que le monde byzantin s'éloignait de plus en plus de la papauté. La puissance du patriarcat appuyée sur celle de l'Etat était devenue telle que les chefs de l'Eglise avaient de plus en plus tendance à se considérer comme les seuls maîtres religieux à l'intérieur de l'empire. La différence de culture et, disons-le, la supériorité de la civilisation byzantine sur celle de l'Occident, la différence des langues, la différence des formes du culte travaillaient à élargir de plus en plus le fossé qui séparait l'Orient de l'Occident. Les polémistes, à qui Photius avait fourni des armes par ses traités contre les Latins, ne cessaient de critiquer les usages romains et de prôner les leurs comme les seuls authentiquement chrétiens. Le peuple lui-même se passionnait pour ces querelles, et son fanatisme se manifestait à certains jours de façon violente, comme en témoigne le massacre de milliers de Latins de la capitale en 1182. Les prétentions de Michel Cérulaire aboutirent à un schisme nouveau en 1054, mais il faut reconnaître que les manières dures et cassantes des légats pontificaux y contribuèrent quelque peu. Les croisades furent une nouvelle occasion de dissentiments et les puissantes colonies occidentales qui narguaient parfois les basileis, exaspéraient les Byzantins qui voyaient en même temps le commerce de leur pays passer entre les mains des étrangers.

Cependant les nécessités de la politique portaient les empereurs à chercher le secours de l'Occident. C'était une occasion de renouer les relations entre les deux Eglises. Les efforts de Michel VIII Paléologue aboutirent à l'union conclue au concile de Lyon (1274), mais cette union n'eut guère de succès à cause de l'hostilité de la majeure partie du clergé et de la population et aussi des moyens violents qu'employa l'empereur pour la faire accepter. La mort de ce prince (11 déc. 1282) amena le triomphe du parti antiunioniste. Sous le coup de la peur, Andronic II prit le contre-pied de la politique religieuse de son père et ne renoua les relations avec Rome que vers la fin de son règne, alors que la pression des Turcs se faisait de plus en plus menaçante. Il fallut attendre Jean VIII Paléologue pour obtenir un résultat plus concret. Ce fut le concile de Ferrare-Florence qui promulgua solennellement le décret d'union, le 6 juillet 1439. L'empereur et tous les prélats grecs l'avaient signé, sauf Marc d'Ephèse qui se montra irréductible jusqu'à la fin.

Le plus difficile était de faire accepter l'union par le clergé et par le peuple de Constantinople. La délégation officielle fut très mal reçue et accusée d'avoir trahi la cause de l'orthodoxie. Très peu de prélats restèrent fidèles à leur signature; les autres déclarèrent qu'ils

avaient eu la main forcée par l'empereur. Jean VIII n'osa pas publier le décret d'union. Le patriarche Joseph, mort pendant le concile, avait été remplacé par Métrophane de Cyzique, élu avec l'approbation de Rome (4 mai 1440). Voyant qu'il ne pouvait mettre fin aux dissensions, Métrophane donna sa démission, le 1er août 1443. Grégoire Mammas, un des plus fermes soutiens de l'union, fut élu à sa place. La dispute se calma quelque peu pendant la croisade que les occidentaux menaient contre les Turcs. Elle reprit de plus belle après la désastreuse bataille de Varna (10 nov. 1444). En 1450, se tint à Sainte-Sophie un conciliabule qui condamna l'union de Florence et déposa Grégoire Mammas pour lui substituer un certain Athanase qui disparut bientôt dans des conditions mystérieuses. Ecœuré de toutes les attaques dont il était l'objet, Grégoire Mammas préféra se retirer à Rome en 1451. L'empereur Constantin XII Dragasès était impuissant devant l'opposition quasi unanime de ses sujets; ceux-ci l'accusaient ouvertement de trahir l'orthodoxie par son alliance avec les Latins. A la demande du pape Nicolas V, il fit cependant proclamer l'union à Sainte-Sophie, le 12 décembre 1452, mais devant un auditoire composé seulement de quelques hauts fonctionnaires et de trois cents ecclésiastiques de tous ordres plus ou moins convaincus. Le peuple, excité par les adversaires de Rome, refusa d'y participer et considéra désormais Sainte-Sophie comme profanée.

On a peine à comprendre cet acharnement devant le danger mortel qui menaçait la ville. Le sultan Mahomet II, qui avait succédé à son père Mourad II, le 5 février 1451, s'apprêtait en effet à donner le coup de grâce à l'empire. Il construisit tout d'abord sur la côte européenne du Bosphore une nouvelle forteresse (Rouméli-Hissar), qui faisait face à celle que Beyazit Ier (Bajazet) avait élevée soixante ans plus tôt sur la côte d'Asie (Anatoli-Hissar). Il contrôlait ainsi complètement le détroit. Puis il mit en mouvement la puissante armée qu'il avait concentrée à Andrinople. Devant le danger imminent l'empereur avait multiplié les appels au secours, mais les princes occidentaux, occupés à vider leurs querelles, ne surent pas comprendre la perte irréparable que ce serait pour la chrétienté si Constantinople, place stratégique de premier ordre, venait à tomber aux mains des infidèles. Le pape Nicolas V comptait sur la flotte d'Alphonse V, roi d'Aragon et de Naples, à l'entretien de laquelle il avait largement contribué. Le prince l'avait fait revenir du Levant et, au lieu de l'y renvoyer, il s'en servit pour faire la guerre à Florence. Finalement le pape put équiper cinq galères qui arrivèrent malheureusement trop tard.

La ville était donc à peu près réduite à ses seules forces, en dehors du petit contingent de 3.000 hommes, principalement génois et vénitiens, auxquels s'étaient ajoutés quelques Crétois et quelques Espagnols. Les Grecs semblent avoir été frappés d'aveuglement, car ils

ne contribuèrent que dans une faible mesure à la défense. Sur les 180.000 habitants que contenait alors la ville, 30 ou 35.000 étaient valides et aptes à porter les armes. Or il ne s'en trouva que 4.973 qui préférèrent lutter pour éviter l'esclavage. Les autres se désintéressaient du sort de la capitale ou même souhaitaient la victoire des Turcs. Le grand-amiral Lucas Notaras proclamait hautement qu'il préférait voir à Sainte-Sophie « le turban de Mahomet plutôt que les chapeaux des légats du pape ». Le menu peuple attendait son salut d'un miracle, confiant dans une soi-disant prophétie d'après laquelle, lorsque les infidèles arriveraient à la « colonne de la croix » au milieu du forum de Constantin, un ange descendrait du ciel et remettrait une épée merveilleuse à un homme choisi par le Très-Haut qui repousserait les envahisseurs jusqu'en Perse! La grande préoccupation des gens était l'union avec Rome; elle faisait taire les angoisses de l'heure présente. Un auteur grec contemporain a affirmé que certains de ses compatriotes ouvrirent la poterne qui permit aux assiégeants de pénétrer dans la ville, au petit matin du 29 mai 1453, et la chose n'a jamais été sérieusement contestée. Il y avait donc à l'intérieur une cinquième colonne qui travaillait pour l'ennemi et sans laquelle Mahomet II aurait peut-être levé le siège, car l'assaut du 29 mai était le dernier qu'il tentait au bout de huit semaines de vains efforts.

Le sultan sut habilement profiter de l'état d'esprit des habitants. Il s'appuya sur le parti antiunioniste et fit nommer patriarche Georges Scholarios, qui avait pris la tête du mouvement d'opposition à la politique religieuse de l'empereur après la mort de Marc d'Ephèse (1444); il s'était retiré dans le monastère du Christ Pantocrator (Tout-Puissant), d'où il lançait des tracts pour encourager le peuple à défendre l'orthodoxie. La nomination se fit selon les règles canoniques, et Mahomet II tint à investir le nouveau patriarche suivant le cérémonial de la cour byzantine. Il en sera désormais ainsi jusqu'en 1913.

La soumission de l'Eglise grecque au pouvoir des sultans rendait pratiquement impossible toute relation avec Rome. En effet le pape était considéré comme le chef de la chrétienté occidentale et donc responsable des efforts qu'elle faisait pour arrêter les progrès des Turcs. S'entendre avec Rome aurait passé pour une trahison et la tentative aurait été durement châtiée. A plus forte raison n'était-il pas question de reconnaître la suprématie effective du siège de Pierre.

Du reste les Grecs ne jouissaient que d'une liberté précaire. Ils n'étaient pas des citoyens égaux aux musulmans, mais de simples sujets (rayas). Leurs relations avec l'étranger inspiraient naturellement la méfiance des Turcs qui les soupçonnaient, non sans raison, de faire passer leurs intérêts particuliers avant ceux de l'Etat. L'hostilité des musulmans contre les chrétiens, si elle ne se manifestait pas constamment de façon violente, était cependant assez vive pour ame-

ner ceux-ci à vivre entre eux comme dans un monde fermé. Il ne pouvait donc être question de traiter avec Rome, surtout depuis que le pape ne pouvait presque plus rien pour les délivrer. D'ailleurs des affaires plus immédiates occupaient les esprits. C'étaient les difficultés intérieures de l'Eglise, conséquence naturelle de la lutte des partis et des intrigues dont nous parlerons plus loin. Cependant l'esprit anti-unioniste était toujours aussi puissant malgré la servitude. Les Grecs se groupaient naturellement autour de leur Eglise devenue pour eux la citadelle de leurs traditions nationales et ils auraient cru manquer à la fidélité envers ces traditions s'ils avaient reconnu l'autorité suprême du siège apostolique. Le patriotisme se confondait pour eux avec la religion et celle-ci ne pouvait être que celle d'une Eglise complètement indépendante. Ce n'est qu'au bout d'un siècle de régime turc que de timides essais furent tentés pour se rapprocher de Rome, sans beaucoup de succès du reste, malgré l'intérêt que la papauté manifestait pour les chrétiens dissidents soumis aux infidèles.

II. NOUVELLE SITUATION DE L'ÉGLISE

Sous l'empire byzantin le christianisme était religion d'Etat et l'empereur s'était constitué le chef extérieur de l'Eglise. Les nominations des patriarches et parfois des évêques étaient souvent faites sur ses indications ou même sur son ordre. En contre-partie il accordait à l'Eglise l'appui du pouvoir séculier pour faire respecter ses décisions. La disparition de l'empire allait changer complètement la situation. En 1453, les chrétiens formaient la presque totalité de la population dans la presqu'île balkanique et, s'ils avaient diminué d'importance en Asie Mineure, il y avait des provinces où l'élément grec était encore important. Quelle serait leur condition maintenant qu'ils étaient les sujets des sultans? Mahomet II ne semble pas avoir songé à les faire passer de force à l'islamisme. Il se substitua purement et simplement au basileus byzantin. Apprenant que le patriarcat était vacant par le départ pour Rome de Grégoire Mammas, il demanda que l'on nommât un nouveau chef de l'Eglise suivant les prescriptions canoniques. Le choix qu'il avait du reste suggéré se porta sur Georges Scholarios, l'adversaire déclaré de l'union avec Rome. Le sultan s'appuyait ainsi sur le parti antilatin qui avait favorisé sa conquête par l'abstention et la complicité. Georges Scholarios prit le nom de Gennadios et fut solennellement investi du pouvoir suprême par le sultan qui lui remit le bâton pastoral suivant le cérémonial usité à la cour byzantine. Ce faisant il se proclamait en quelque sorte le chef extérieur de l'Eglise et se réservait de lui imposer ses volontés tout comme les basileis. L'Etat musulman devenait l'arbitre des conflits ecclésiastiques, et la suite des temps montre qu'il en usa largement. A chaque nomination de patriarche, les sultans continuèrent à investir

le nouvel élu. Le dernier qui fut ainsi intronisé est Germain V en 1913.

Il ne pouvait être question de donner à Gennadios Scholarios l'église Sainte-Sophie, que Mahomet II avait attribuée au culte islamique le premier jour de sa conquête. Pour la remplacer il assigna comme cathédrale au nouveau patriarche l'église des Saints-Apôtres, œuvre également de Justinien au VI[e] siècle. Gennadios jugea prudent de la quitter pour des raisons de sécurité, car les musulmans étaient nombreux dans le quartier. Il se retira près de l'église de la Vierge Pammacaristos (Toute-Bienheureuse), aujourd'hui Fethiyecami. Le patriarcat s'installa dans le monastère contigu et y resta jusqu'en 1581, date à laquelle il fut dépossédé par le gouvernement turc. Il finit par s'établir au quartier du Phanar, au début du XVII[e] siècle, et il s'y trouve encore aujourd'hui. C'est pourquoi le nom de Phanar désigne souvent le patriarcat lui-même.

Restait à régler la situation juridique des chrétiens soumis à l'empire des sultans. La supériorité proclamée de la religion musulmane sur la religion chrétienne interdisait de leur reconnaître les mêmes droits qu'aux sectateurs de Mahomet. Le sultan leur appliqua le régime établi jadis par les califes pour les non-musulmans de leurs Etats en les organisant en « nations » sous l'autorité de leurs chefs religieux. Les Grecs y furent soumis dès 1454 et les Arméniens en 1461. Le patriarche Gennadios reçut un bérat ou diplôme lui reconnaissant l'autorité religieuse et civile sur tous les orthodoxes de l'empire (1454). Mahomet II lui accorda en outre divers privilèges, dont celui de l'exemption de l'impôt pour lui et pour sa curie. Cette exemption a duré jusqu'au traité de Lausanne (1923). En vertu des pouvoirs qui leur étaient reconnus, les prélats grecs, les évêques, comme le patriarche, ont joué le rôle d'autorités civiles pour tout ce qui regardait le statut personnel de leurs fidèles : mariages, divorces, testaments, successions, etc. Ils percevaient certaines taxes qu'ils remettaient au fisc. Ce régime a duré pendant tout l'empire ottoman. Le traité de Lausanne (1923) en avait conservé certaines parties, mais sous la pression du gouvernement d'Ankara, les Grecs ont préféré y renoncer pour se soumettre à la loi commune, car ils sont devenus des citoyens au même titre que les musulmans, alors qu'ils n'étaient que des sujets (rayas) sous les sultans. Un firman reconnut aux chrétiens certaines garanties : interdiction était faite de transformer les églises en mosquées ; toute liberté était donnée pour la célébration des mariages, des enterrements et des autres cérémonies religieuses ; les fêtes de Pâques pouvaient être solennisées sans qu'on eût à craindre des molestations, etc. Cependant il en alla souvent différemment dans la pratique. Les églises continuèrent à devenir mosquées ; il fut défendu de réparer celles qui tombaient en ruine et encore plus d'en construire de nouvelles ; la sonnerie des cloches était interdite, etc. Ecclésiastiques et

simples fidèles étaient parfois soumis à des vexations dues à l'hostilité des fonctionnaires turcs envers ceux qu'ils considéraient comme des « infidèles ». Il en était particulièrement ainsi lorsque le pays était en guerre contre les puissances chrétiennes.

Mahomet II avait donc adopté une attitude que l'on peut dire libérale étant donné le mépris des musulmans pour les chrétiens. Nous avons dit qu'il s'était réservé le droit d'approuver la nomination du patriarche. Ce droit s'étendit aux métropolites et aux évêques. Aucun prélat ne pouvait exercer sa juridiction sans avoir reçu le bérat ou diplôme qui le reconnaissait comme tel et faisait de lui le chef religieux et civil du diocèse qui lui était attribué. Cette obligation fut la cause de bien des troubles dans l'Eglise. Les ambitieux et leurs partisans étaient naturellement tentés de faire pression sur le gouvernement pour appuyer leur candidature et de recourir pour cela à la corruption. De plus il existait des rivalités entre Grecs et les Turcs en profitaient. Gennadios Scholarios, quoiqu'il fût fort bien vu de Mahomet II, puisque celui-ci venait le visiter et discutait avec lui de questions religieuses, fut la première victime du nouveau régime. Il fut obligé de donner sa démission à deux reprises et se retira finalement en 1464. Un de ses successeurs, Joasaph I[er] Koccas (1465-1466), ne put se maintenir que pendant un an. Son clergé lui suscita tant de difficultés et lui fit de telles avanies qu'il se jeta dans un puits et en fut retiré à moitié asphyxié. Mahomet II le déposa parce qu'il avait refusé d'autoriser un mariage adultère que voulait contracter le Grec Georges Améroutzès, cousin germain du sultan. En 1466, les notables de Trébizonde, jaloux de l'influence de ceux de Constantinople, travaillèrent à faire tomber Marc II Xylocarabès, nommé au début de l'année. Ils l'accusèrent d'avoir promis 1.000 pièces d'or au sultan pour se faire élire. Ils proposaient la même somme à Mahomet II, s'il voulait lui substituer leur métropolite, Syméon. Ils réussirent, mais pas pour longtemps, car Syméon fut renversé vers la fin de l'année. Il devait d'ailleurs occuper encore à deux reprises le trône patriarcal. Les gens de Trébizonde inaugurèrent ainsi un système qui devait devenir normal dans la suite. Sous le nom de *pétzi*, les patriarches élus payèrent une redevance qui augmenta avec le temps par suite de la surenchère. La simonie devint une institution quasi officielle qui fut, à maintes reprises, la ruine des finances patriarcales et obligea à des quêtes à l'extérieur, particulièrement en Russie, pour payer les dettes de l'Eglise. La même pratique présidait aux nominations des métropolites et des évêques qui désiraient un diocèse plus riche, en sorte qu'ils étaient contraints de pressurer leurs ouailles pour satisfaire l'avidité des hauts fonctionnaires turcs. Les intrigues autour du siège patriarcal se nouaient jusque dans le harem. Denis I[er] de Philippopoli (1466-1471) fut élu grâce à l'influence de la dame Maro, son ancienne pénitente, qui était devenue la femme

de Mourad II et était ainsi la belle-mère de Mahomet II. Il redevint encore patriarche en 1488.

Ces diverses causes amenaient le changement fréquent des titulaires. Pendant le dernier siècle de l'empire byzantin (1354-1453), il n'y eut que 10 patriarches de 13 patriarcats; pendant les cinquante premières années du régime turc on compta 21 patriarcats et seulement 12 patriarches, plusieurs ayant occupé le trône deux et trois fois; bien peu moururent en charge et échappèrent ainsi à la déchéance. Le mouvement s'accéléra encore dans la suite, surtout au XVII^e^ siècle, où l'on trouve seulement 26 patriarches pour 55 patriarcats. Cyrille I^er^ Lucaris fut nommé à 7 reprises et une mort violente seule arrêta sa carrière (1638).

L'intervention des Turcs n'était pas la cause principale de ces changements si fréquents, mais les luttes des partis grecs entre eux. L'Eglise perdit ainsi beaucoup de son prestige puisque sa plus haute dignité devenait l'enjeu des querelles intestines. Cependant le peuple lui restait fidèle et ne se scandalisait pas trop de ces intrigues qui étaient devenues habituelles. Elles ont d'ailleurs continué jusqu'en plein XX^e^ siècle. L'Eglise restait à ses yeux le dernier refuge des traditions nationales.

Nous avons dit que Mahomet II avait reconnu le patriarche Gennadios Scholarios comme chef de tous les orthodoxes de l'empire. Il était naturel que les successeurs de Gennadios voulussent exercer leur autorité sur les pays conquis par les sultans. La Syrie et l'Egypte ayant été annexées en 1515-1517, le patriarcat de Constantinople chercha à s'immiscer dans les affaires de ceux d'Antioche et d'Alexandrie, bien amoindris sans doute par les progrès de l'Islam, mais qui gardaient cependant leur indépendance. Il y eut de multiples interventions de sa part, ce qui amena une vive réaction en Syrie au début du XX^e^ siècle. Le patriarcat de Tirnovo avait succombé en 1393 en même temps que l'empire bulgare. Sa juridiction passa en partie à l'archevêché d'Ochrida, mais des provinces entières furent soumises à Constantinople. Le Phanar obtint la disparition du siège d'Ochrida le 16 janvier 1767. Il avait fait de même quatre mois plus tôt pour le patriarcat serbe de Peč (Ipek), que le renégat Mehmed Sokolovitch, devenu grand vizir, avait fait restaurer en 1557 en faveur de son frère, le moine Macaire. Le réveil des nationalités au XIX^e^ siècle fut la revanche des Slaves incorporés malgré eux dans le patriarcat de Constantinople, car il entraîna l'indépendance des Eglises serbe et bulgare, diminuant ainsi la sphère d'influence du Phanar qui reculait en même temps que l'empire ottoman avec lequel il avait lié sa destinée.

CONCLUSION

La prise de Constantinople marque ainsi un tournant décisif dans l'histoire de l'Orient chrétien et de ses relations avec Rome. Les Grecs ont été en quelque sorte fixés dans le schisme et amenés à cesser toute relation avec l'extérieur pour vivre sur eux-mêmes. Ils ne prenaient plus aucune part au mouvement des idées et restaient figés dans un traditionalisme sclérosé. Leur situation sous le régime turc ne leur permettait d'ailleurs que faiblement le contact avec l'Occident. La science et la littérature avaient presque complètement disparu par l'émigration des intellectuels. Les écoles étaient fermées et les rares savants qui restaient avaient dû aller chercher leur formation à l'étranger : en Crète, à Cérigo, possessions vénitiennes, à Venise surtout et dans d'autres villes d'Italie. Ce qui subsistait de la civilisation byzantine s'était réfugié dans les monastères, où l'on constate encore une certaine activité intellectuelle qui va en diminuant faute d'aliments nouveaux. C'est donc la décadence, sans compter que les passages volontaires ou forcés à l'islamisme diminuent le nombre des chrétiens. C'est pourquoi les Grecs reculent jusqu'à 1830 la fin de leur moyen âge.

Paris.

R. JANIN, A. A.
de l'Institut Français d'Etudes Byzantines.